



**L'État du Cameroun a déjà engrangé 2,5 milliards FCFA, depuis la fin de la gratuité des tests contre le coronavirus, instaurée en avril dernier.**

C'est ce que révèlent nos confrères du site Stopblablacam, citant un rapport de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée nationale. **« Pour ce qui est du point sur les recettes du test de dépistage depuis qu'il est devenu payant, le ministre a déclaré que les tests sont payés en ligne suivant un dispositif mis en place par le ministère des Finances. À cet effet, il a précisé que les fonds collectés par la Campost, organisme retenu, s'élèvent à ce jour à 2 500 000 000 FCFA ».**

C'est dans un communiqué signé le 13 juin 2022, que le ministre camerounais de la Santé publique, Manaouda Malachie, annonçait l'entrée en vigueur, à compter du 15 juin 2022, de la mesure gouvernementale instituant le paiement du test PCR pour le dépistage du coronavirus, au prix forfaitaire de 30 000 FCFA.

Cette décision, rappelait ce membre du gouvernement, était consacrée par l'ordonnance du président de la République signé le 2 juin 2022, portant loi de finances rectificative de l'État pour le compte de l'exercice 2022.